

APPENDICE 1B

“Aimez et aidez votre prochain”

UNION DES INDIENS DE LA SASKATCHEWAN

C.P. 91, Leask, Saskatchewan,

Le 15 avril 1948.

M. D. F. Brown, président,
Comité spécial mixte chargé
de faire l'étude de la Loi
des Indiens,
Chambre des communes,
Ottawa, Ontario.

Monsieur,

Au nom des Indiens de la Saskatchewan, je fais parvenir à votre Comité, pour que vous l'étudiez et y donniez suite, un exemplaire des résolutions rédigées et approuvées par trente délégués représentant les divers centres indiens de cette province.

Nous espérons que votre Comité s'occupera des résolutions ci-jointes sans délai, dans la mesure du possible.

Le tout respectueusement soumis.

Bien à vous,

Le secrétaire-trésorier,

GLADYS DREAVER.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

I. ÉDUCATION

1) Attendu que, les Indiens soumis au traité, membres de la bande John Ballantyne, du Lac Deschambault et de la bande Pelican Narrows, représentent des unités locales en règle de l'Union des Indiens de la Saskatchewan, et

Attendu que, nous réaffirmons de nouveau les représentations faites par l'Union en mai 1947 en ce qui concerne l'éducation et les écoles, et

Attendu que, nous avons quarante-six (46) enfants, dont vingt-neuf (29) au Lac Deschambault sont d'âge scolaire, et un plus grand nombre à Pelican Narrows, demeurant tous avec leurs parents à des lieux fixes de résidence connus sous le nom de Lac Deschambault et Pelican Narrows.

Il est donc résolu, que nous présentions une requête à la Division des Affaires indiennes visant la fondation le plus tôt possible, d'un pensionnat avec son personnel enseignant aux endroits susmentionnés.

2) Il est résolu, que nous réaffirmons nos représentations sur l'éducation contenues dans le mémoire de l'Union de mai 1947, à savoir: toute la partie contenue dans les pages onze à vingt-deux, inclusivement, et nous réaffirmons également nos représentations pour les besoins de pensionnats, particulièrement dans la partie nord de la province, contenues à la page soixante-dix du mémoire de mai 1947.

3) Attendu que l'Union des Indiens de la Saskatchewan a fait des représentations à la Division des Affaires indiennes en ce qui concerne l'éducation, et